



*Monsieur le Maire vous informe que les jeudis 11 juillet et 22 août 2024 sont consacrées pour les marchés gourmands.*

*En conséquence la circulation et le stationnement tout autour de la halle seront interdits.*

*Nous vous demandons de bien vouloir prendre vos dispositions pour qu'aucun véhicule ne stationne dans ce secteur à compter du jeudi 11 juillet et jeudi 22 août 12h.*

*Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions pour votre compréhension qui aidera à la réussite de cette manifestation.*

*Le Maire,*

